

## BASE MATCOSOL PISCINE

1009050

Date de révision 30.04.2010

Date d'impression 03.06.2010

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

#### Informations sur le produit

Nom commercial	:	BASE MATCOSOL PISCINE
Identification de l'article	:	1009050
Utilisation de la substance/préparation		Peinture industrielle
Société	:	MADER COLORS - ETABLISSEMENT CAMI-GMC 452 Avenue du Prado 13008 MARSEILLE
Téléphone	:	+33491414256
Télécax		+33491717343
Adresse e-mail		products-safety.soficor@mader-group.com
		reach.soficor@mader-group.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	:	Nathalie MULLER  +33 (0)4 91 41 94 13   +33 (0)4 91 41 42 56 ORFILA (INRS)  +33 (0)1 45 42 59 59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Inflammable.  
Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
Irritant pour les yeux et la peau.  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### Nature chimique de la préparation

Peinture industrielle

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Symbole(s)	Phrase(s) R	Concentration [%]
xylène	1330-20-7	Xn	R10 ; R20/21; R38	>= 12,50 - < 20,00
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	25068-38-6	Xi, N	R36/38 ; R43; R51/53	>= 12,50 - < 20,00
1-méthoxy-2-propanol (ether monométhylique du propylène-glycol)	107-98-2		R10	>= 5,00 - < 7,00
ethylbenzène	100-41-4	F, Xn	R11 ; R20	>= 3,00 - < 5,00
acétate de n-butyle	123-86-4		R10 ; R66; R67	>= 1,00 - < 3,00
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	108-10-1	F, Xn	R11 ; R20; R36/37; R66	>= 1,00 - < 3,00
2-méthylpropane-1-ol; isobutanol	78-83-1	Xi	R10 ; R37/38; R41; R67	>= 1,00 - < 3,00

## BASE MATCOSOL PISCINE

1009050

Date de révision 30.04.2010

Date d'impression 03.06.2010

### 4. PREMIERS SECOURS

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| Conseils généraux     | : S'éloigner de la zone dangereuse.<br>Consulter un médecin.<br>Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  |
| Inhalation            | : Amener la victime à l'air libre.<br>Consulter un médecin après toute exposition importante.  |
| Contact avec la peau  | : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.<br>Laver au savon avec une grande quantité d'eau.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.   |
| Contact avec les yeux | : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.<br>Enlever les lentilles de contact.<br>Protéger l'oeil intact.<br>Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| Ingestion             | : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.<br>Ne PAS faire vomir.<br>Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.<br>Appeler un médecin.                       |

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |   |   |
|---|---|
| Moyen d'extinction approprié  | : Poudre d'extinction<br>Mousse résistant à l'alcool  |
| Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité                   | : Jet d'eau à grand débit   |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie                              | : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.   |
| Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu | : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  |
| Information supplémentaire  | : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.<br>Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.<br>Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. |

## BASE MATCOSOL PISCINE

1009050

Date de révision 30.04.2010

Date d'impression 03.06.2010

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.  
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.
- Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Manipulation

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8).  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles cette préparation est utilisée  
  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

- : Éviter la formation d'aérosols.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer.  
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**BASE MATCOSOL PISCINE**

**1009050**

Date de révision 30.04.2010

Date d'impression 03.06.2010

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

No.-CAS	Nom Chimique	Paramètres de contrôle	Type:	Mise à jour	Base
1330-20-7	xylène	435 mg/m <sup>3</sup> 870 mg/m <sup>3</sup>	TWA STEL	2003 2003	SUVA SUVA
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol (ether monométhylique du propylène-glycol)	360 mg/m <sup>3</sup> 720 mg/m <sup>3</sup> 720 mg/m <sup>3</sup>	TWA Ceiling STEL	2003 1999 2003	SUVA SUVA SUVA
100-41-4	ethylbenzène	435 mg/m <sup>3</sup> 2.175 mg/m <sup>3</sup> 435 mg/m <sup>3</sup>	TWA Ceiling STEL	2003 1999 2003	SUVA SUVA SUVA
123-86-4	acétate de n-butyle	480 mg/m <sup>3</sup> 960 mg/m <sup>3</sup> 960 mg/m <sup>3</sup>	TWA Ceiling STEL	2003 1999 2003	SUVA SUVA SUVA
108-10-1	4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	82 mg/m <sup>3</sup> 164 mg/m <sup>3</sup> 164 mg/m <sup>3</sup>	TWA Ceiling STEL	2003 1999 2003	SUVA SUVA SUVA
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol	150 mg/m <sup>3</sup> 300 mg/m <sup>3</sup> 150 mg/m <sup>3</sup> 150 mg/m <sup>3</sup>	TWA STEL TWA STEL	1999 1999 2003 2003	SUVA SUVA SUVA SUVA
1330-20-7	xylène	440 mg/m <sup>3</sup>	MAK	06 2003	TRGS 900
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol (ether monométhylique du propylène-glycol)	370 mg/m <sup>3</sup>	MAK	06 2003	TRGS 900
100-41-4	ethylbenzène	440 mg/m <sup>3</sup>	MAK	06 2003	TRGS 900
123-86-4	acétate de n-butyle	480 mg/m <sup>3</sup>	MAK	09 2003	TRGS 900
108-10-1	4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	83 mg/m <sup>3</sup>	MAK	06 2003	TRGS 900
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol	310 mg/m <sup>3</sup>	MAK	06 2003	TRGS 900
1330-20-7	xylène	221 mg/m <sup>3</sup> 442 mg/m <sup>3</sup>	VME VLE	1999 1999	INRS (FR) INRS (FR)
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol (ether monométhylique du propylène-glycol)	375 mg/m <sup>3</sup>	VME	1999	INRS (FR)
100-41-4	ethylbenzène	435 mg/m <sup>3</sup>	VME	1999	INRS (FR)
123-86-4	acétate de n-butyle	710 mg/m <sup>3</sup> 940 mg/m <sup>3</sup>	VME VLE	2003 2003	INRS (FR) INRS (FR)
108-10-1	4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	205 mg/m <sup>3</sup>	VME	1999	INRS (FR)
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol	150 mg/m <sup>3</sup>	VME	1999	INRS (FR)
1330-20-7	xylène	221 mg/m <sup>3</sup>	TWA	05 2003	EU ELV

**BASE MATCOSOL PISCINE**

**1009050**

Date de révision 30.04.2010

Date d'impression 03.06.2010

No.-CAS	Nom Chimique	Paramètres de contrôle	Type:	Mise à jour	Base
		442 mg/m <sup>3</sup>	STEL	05 2003	EU ELV
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol (ether monométhylque du propylène-glycol)	375 mg/m <sup>3</sup> 568 mg/m <sup>3</sup>	TWA STEL	05 2003 05 2003	EU ELV EU ELV
100-41-4	ethylbenzène	442 mg/m <sup>3</sup> 884 mg/m <sup>3</sup>	TWA STEL	05 2003 05 2003	EU ELV EU ELV
108-10-1	4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	83 mg/m <sup>3</sup> 208 mg/m <sup>3</sup>	TWA STEL	05 2003 05 2003	EU ELV EU ELV

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
- Protection des mains : Gants résistants aux solvants  
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.  
Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Aspect**

- Forme : visqueux  
Odeur : de solvant

**Données de sécurité**

pH : non applicable

Point/intervalle d'ébullition : > 36 °C

Point d'éclair : env.25 °C

Pression de vapeur : < 1,000 hPa

## BASE MATCOSOL PISCINE

1009050

Date de révision 30.04.2010

Date d'impression 03.06.2010

à 50 °C

Densité : env. 1,46 g/cm<sup>3</sup>  
à 23 °C

Hydrosolubilité : Note: non miscible

Viscosité, dynamique : Note: donnée non disponible

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Décomposition thermique : Note: donnée non disponible

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Irritation de la peau : Remarques: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Irritation des yeux : Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Sensibilisation : Remarques: A un effet sensibilisant.

Information supplémentaire : Le produit lui-même n'a pas été testé.  
Les solvants risquent de dessécher la peau.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Tout écoulement dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité

#### Effets écotoxicologiques

##### Information supplémentaire sur l'écologie

Information écologique supplémentaire : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.  
Vider les restes.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

## BASE MATCOSOL PISCINE

1009050

Date de révision 30.04.2010

Date d'impression 03.06.2010

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### ADR

Marchandise non dangereuse

#### IATA

UN Numéro : 1263  
Description des marchandises : PAINT  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes ADR/RID : 3  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 310

#### IMDG

Marchandise non dangereuse

ADR: Pour les emballages, de volume plus petit ou égal à 450 L, les marchandises ne sont pas classées en classe 3

IMDG: Pour les emballages, de volume plus petit ou égal à 30 litres, les matières/marchandises ne sont pas classées en classe 3

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon Réglement CE n°

**1272/2008/CE**

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- ❖ xylène
- ❖ produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

Symbol(s)	:	Xn	Nocif
Phrase(s) R	:	R10 R20/21  R36/38 R43  R52/53	Inflammable. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) S	:	S 2 S 3 S23 S36/37  S46	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver dans un endroit frais. Ne pas respirer les vapeurs. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

## BASE MATCOSOL PISCINE

1009050

Date de révision 30.04.2010

Date d'impression 03.06.2010

S61

Éviter le rejet dans l'environnement.  
Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Données COV : 33,09 %

### Nomenclature des installations classées (Loi 76/663 modifiée)

Nomenclature des installations classées (Loi 76/663 modifiée) : 1432 Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables  
1433 Installations de mélange ou d'emploi de liquides inflammables  
2940 Application, cuisson, séchage de, vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc.

### Maladies Professionnelles (R-463-3, France)

Table: : 84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).  
Table: : 4 bis Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant.

## 16. AUTRES DONNÉES

### Autres informations

Phrase(s) R Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3 ::

- |        |   |
|--------|---|
| R10    | Inflammable.  |
| R11    | Facilement inflammable.   |
| R20    | Nocif par inhalation.   |
| R20/21 | Nocif par inhalation et par contact avec la peau.   |
| R36/37 | Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.  |
| R36/38 | Irritant pour les yeux et la peau.  |
| R37/38 | Irritant pour les voies respiratoires et la peau.   |
| R38    | Irritant pour la peau.  |
| R41    | Risque de lésions oculaires graves.   |
| R43    | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  |
| R51/53 | Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| R66    | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  |
| R67    | L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  |

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des

**BASE MATCOSOL PISCINE**

**1009050**

Date de révision 30.04.2010

Date d'impression 03.06.2010

spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.